République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

Gratuit sur Google play

GOUVERNANCE PUBLIQUE 03
SOCIAL 02
INFRASTRUCTURE 09
RURAL 02
ADMINISTRATION 14
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS 01

N° 1445
27 Novembre 2017
27 November 2017
17H50/5:50 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non

Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	N°050/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°050/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 DU 20/11/2017POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE DIANG
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-12-2017
2	**Reference**	N° 053/AONO/DRNMAP/CRPM/ES/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 053/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2017DU 21/11/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF ET NEUF (09) BLOCS LATRINES À TROIS (03) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-12-2017
3	**Reference**	82/17/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 82/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCES AU PROFIT DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-12-2017
4	**Reference**	N° 009/AONO/CEN/CPM/2017 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CEN/CPM/2017 DU 16 NOVEMBRE 2017, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES DE GARDIENNAGE A LA CENAME (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT CENAME - EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-12-2017
5	**Reference**	N°_07__/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_07__/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 DU CONSTRUCTION D'UN DORTOIR AU POSTE DE TRANSFORMATION DE NDJOM YEKOMBO PAR MEYOMESSALA ET DE DEUX GUERITES POUR LES FORCES DE SECURITE AUX DEUX ENTREES PRINCIPALES DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE MEKIN FINANCEMENT : BUDGET HYDRO-MEKIN - EXERCICE 2017.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-12-2017

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	007/AONO/SODECAO/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SODECAO/CIPM/2017 DU 27 NOVEMBRE 2017 POUR LA MISE EN ŒUVRE EN PROCEDURE D'URGENCED'UN PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PRODUCTEURS DES ORGANISATIONS PAYSANNES A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO). FINANCEMENT: BUDGET SODECAO EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-12-2017
7	**Reference**	006/DCO/DDMAP-BE/M-CA-GAROUA 1ER/CDPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/DCO/DDMAP-BE/M-CA-GAROUA 1ER/CDPM/2017 DU 08/11/2017 RELATI A L EQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MEUBLES LES BUEAUX DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-11-2017
8	**Reference**	003/DC/LANAVET/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 003/DC/LANAVET/CIPM/2017 DU 23 NOVEMBRE 2017 POUR LE SERVICED'ENTRETIEN DE L'ESPACE VERT ET DE NETTOYAGE DU LANAVET
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-12-2017
9	**Reference**	N°001/DC/MIPROMALO/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MIPROMALO/CIPM/2017 DU 20/11/2017 POURL'AMENAGEMENT DE DEUX FORAGES (A POMPE IMMERGEES + UNE RESERVE D'EAU SURELEVEE), ACQUISITION DES TRICYCLES ET UNE DELIGNEUSE POUR LA MIPROMALO EN (02) DEUX LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-11-2017
10	**Reference**	006/ASMI/FODECC/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/ASMI/FODECC/2017 DU 14 NOVEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE EN QUATRE (04) LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-12-2017
11	**Reference**	N°00026/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN°00026/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM DU 23 NOVEMBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE PROJETS PILOTES REDD+ DANS LA REGION NORD DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	13-12-2017

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	N° 109/ASMI/MINTP/2017 DU 21/11/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 109/ASMI/MINTP/2017 DU 21/11/2017 POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL DU MINTP SUR LA VEGETALISATION.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-12-2017
13	**Reference**	COMMUNIQUE 010/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE 010/2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	N°009/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/17 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/17 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L`APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MIPROMALO/ CIPM/2017 DU 12 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LA PELLE CHARGEUSE POUR L'USINE INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE):
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	N°009/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/17 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/17 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L`APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MIPROMALO/ CIPM/2017 DU 12 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LA PELLE CHARGEUSE POUR L'USINE INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE):
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	N° 4018 -17/ADC/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 4018 -17/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 07/AOIO/ADC/CIPM/ 2017 DU 16/06/2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES DU PROJET LOM PANGAR
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	**Reference**	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES DU PROJET LOM PANGAR
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES DU PROJET LOM PANGAR
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES DU PROJET LOM PANGAR
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	N°009/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/17 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/17 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L`APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MIPROMALO/ CIPM/2017 DU 12 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LA PELLE CHARGEUSE POUR L'USINE INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE):
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES DU PROJET LOM PANGAR
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	N°009/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/17 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/17 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L`APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MIPROMALO/ CIPM/2017 DU 12 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LA PELLE CHARGEUSE POUR L'USINE INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE):
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
24	**Reference**	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES DU PROJET LOM PANGAR
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	N° 4018 -17/ADC/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 4018 -17/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 07/AOIO/ADC/CIPM/ 2017 DU 16/06/2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	N'006/D/DG-OC/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N'006/D/DG-OC/CIPM/2017PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSTRUAION D'UN HANGAR POUR PARKING DE CAMIONS DANS LES MAGASINS DE L'OFFICE CEREALIER A GAROUA REGION DU NORD SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CIPM/BEC/OC-CO/2017 DU20/10/2017.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	N°05/D/MINHDU/SG/CCS/CLS-BERT/17 Lire
	Titre/objet	DECISION N°05/D/MINHDU/SG/CCS/CLS-BERT/17 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CUB/CLSBERT/CIPM/2017 DU 12 JUILLET 2017POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN« CAPITALES RÉGIONALES ».
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	N°011/D/MIPROMALO/DR/A10/A5/11/17 Lire
	Titre/objet	DECISION N°011/D/MIPROMALO/DR/A10/A5/11/17 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'ACQUISITION DE LA PELLE CHARGEUSE POUR L'USINE INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
29	**Reference**	N°012/DAVIIPROMALO/DR/A101A50/11/17 Lire
	Titre/objet	DECISION N°012/DAVIIPROMALO/DR/A101A50/11/17 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE POUR L'USINE INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
30	**Reference**	072 /DG/EDC/DCAH/SPM/SDEIP/SIGE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 072 /DG/EDC/DCAH/SPM/SDEIP/SIGE DU 23 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE CONTINU DE 200 KVA AU CENTRE DE SANTÉ D'ARRONDISSEMENT DE BÉLABO
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	074 /DG/EDC/DCAH/SPM/SDEIP/SIGE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 074 /DG/EDC/DCAH/SPM/SDEIP/SIGE DU 23 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES PICK-UP 4X4 POUR L'HÔPITAL RÉGIONAL DE BERTOUA ET L'HÔPITAL DE DISTRICT DE BÉTARÉ-OYA, ET D'UNE MOTOCYCLETTE POUR LE CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DENG DENG
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
32	**Reference**	073 /DG/EDC/DCAH/SPM/SDEIP/SIGE Lire
	Titre/objet	DECISION N°073 /DG/EDC/DCAH/SPM/SDEIP/SIGE DU 23 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CINQ KITS SOLAIRES DANS LES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	N°002/DM/C/MROU/SG/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/C/MROU /SG/CIPM/2017PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°002/LC/C/MROU/SG/CIPM/2017DU 10/05/2017 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DEVANT ABRITER LA CASE DESANTÉ COMMUNAUTAIRE D'AMPEL, DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
34	**Reference**	N°001/DM/C/MROU/SG/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/C/MROU/SG/CIPM/2017 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 001/LC/C/MROU/SG/CIPM/2017 DU 10/05/2017 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE NONGBWALA, DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
35	**Reference**	RECTIFICATIF Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU CONTRAT-PLAN ETAT/MAGZI 2013-2015 (PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET MAGZI, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCEN°050/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 DU 20/11/2017POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE DIANG

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et l'amélioration des conditions de travail du personnel communal, le Délégué Régional des Marchés Publics de l'EST, lance pour le compte de la Commune de DIANG un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de DIANG.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;
o les travaux préparatoires - études ;
o les terrassements ;
o les fondations ;
o les élévations :
o la charpente-couverture- étanchéité ;
o les menuiseries bois, métallique et aluminium ;
o l'électricité / téléphone / TV ;
o la peinture ;
o les revêtements durs ;
o la plomberie sanitaire ;
o les VRD - assainissement

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **cent quatre vingt quinze millions (195 000 000)francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAQ).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOfVl, exercice 2017 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés d Infrastructures de la Délégation régionale des Marchés Publics de l'EST, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés d'Infrastructures de la Délégation régionale des Marchés Publics de l'EST, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **Cent vingt cinq mille (125 000) francs** payable à la Recette Municipale de la Commune de DIANG.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récipissé dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'EST, au plus tard le **12 DEC 2017 à 10 heures,** heure locale et devra porter la mention suivante:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°050/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 DU 20/11/2017
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE DIANG »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de huit (08) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **trois millions neuf cent mille (3 900 000) francs CFA**, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des olfres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ou une compagnie d'assurance agrée par le Ministère chargé des Finances ett dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des oBres se fera en un temps, l'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **12 DEC2017 à 11 heures**, heure locale par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'bSf dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'EST.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
Il s'agit notamment:
*** Offre administrative**
- l'absence d'une pièce administrative requise ;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée.

*** Offre technique**
- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ;
- n'avoir pas une surface financière d'au moins cent vingt millions (120 000 000) FCFA
- n'avoir pas réalisé au cours des trois (03) dernières années un projet de bâtiment d'au moins cent millions(100000000) FCFA;
- Note de l'offre technique inférieure à 35 sur 44.

*** Offre financière**
- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié,

b. Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;
- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de DIANG ou au Service des Marchés d'Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'EST.

BERTOUA le 20 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MENYOU EZE MICHEL

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 053/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2017DU 21/11/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF ET NEUF (09) BLOCS LATRINES À TROIS (03) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DE L'EST.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction de neuf (09) blocs de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et neuf (09) blocs latrines à trois (03) compartiments dans certaines Écoles Primaires Publiques de la Commune de MESSAMENA, Département du Haut Nyong, Région de l'Est Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de MESSAMENA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Élévation ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Électricité ;
- Plomberie-sanitaire ;
- Peinture ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de ;

N° du lot	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
Lot N°1	Travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe avec blocs administratifs et de deux (02) blocs latrines à trois (03) compartiments à l'Ecole Publique de **PALLISCO**	45 981 810 (quarante-cinq millions neuf cent quatre vingt-un mille huit cent dix francs) F CFA
Lot N°2	Travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe avec blocs administratifs et de deux (02) blocs latrines à trois (03) compartiments à l'Ecole Publique de **DOUMO-MAMA**	45 981 810 (quarante-cinq millions neuf cent quatre vingt-un mille huit cent dix francs) F CFA
Lot N°3	Travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe avec blocs administratifs et de deux (02) blocs latrines à trois (03) compartiments à l'Ecole Publique de **MPAND**	45 981 810 (quarante-cinq millions neuf cent quatre-vingt-un mille huit cent dix francs) F CFA

Lot N°4	Travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe avec blocs administratifs et de deux (02) blocs latrines à trois (03) compartiments à l'Ecole Publique **NGOULMAKONG**	45 981 810 (quarante-cinq millions neuf cent quatre vingt-un mille huit cent dix francs) F CFA
	Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe avec un bloc administratif et un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'école publique de **NGAM**	45 981 810 (quarante-cinq millions neuf cent quatre vingt-un mille huit cent dix francs) F CFA
Lot N°5	Travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe avec blocs administratifs et de deux (02) blocs latrines à trois (03) compartiments à l'Ecole Publique de **NEMEYONG II**	45 981 810 (quarante-cinq millions neuf cent quatre vingt-un mille huit cent dix francs) F CFA

4. Allotissement

N° Lot	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
1	Construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe avec blocs administratifs et de deux blocs (02) latrines à trois (03) compartiments	E.P PALLISCO
2	Construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe avec blocs administratifs et de deux blocs (02) latrines à trois (03) compartiments	E.P DOUMO - MAMA
3	Construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe avec blocs administratifs et de deux blocs (02) latrines à trois (03) compartiments	E.P MPAND
4	Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments	BP NGOULMAKONG
	Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments	EP NGAM
5	Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments	EP NEMEYONG 11

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux aux objets du présent appel d'offres sont finances par le Budget du FEICOM/Commune de MESSAMENA. Exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Infrastructures dés publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Délégation, contre versement d'une somme non remboursable de 90 000 (quatre-vingt-dix mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de Messamena.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est au plus tard le **13/12/2017 à 10 heures** précisé et devra porter la mention:
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° 053/AONO/DRMINMAIVCRPM/ES/20I7du 21/11/2017
pour les travaux de construction de neuf (09) blocs de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et neuf (09) blocs latrines à trois (03) compartiment dans certaines Ecoles Primaires Publiques de la Commune de MESSAMENA, Département du Haut Nyong, Région de l'Est, Lot N°_____
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de **920 000 (neuf cent vingt mille francs) F CFA** pour chacun des lots 1 à 4 et de **460 000 (quatre cent soixante mille) F CFA pour le lot 05** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps dans la salle des réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'EST. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **13/12/2017 à 11 heures précises,** heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés auprès du Délégué Régional des Marchés Publics de l'Est.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1.1 Offre Administratif

- Absence d'une pièce administrative requise,

- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée,

- Non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de plus de 48 heures

1.2 **Offre Technique**

- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée,

- N'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années des projets de bâtiment de montant au moins égal à 30 000 000 (trente millions) F CFA - pour chacun des lot 01 à 04 et de 15 000 000 (quinze millions) F CFA pour le lot 05 (pièces justificatives : copie première et dernière page du contrat, et PV de réception provisoire ou définitif) ;

- Absence de planning d'exécution des travaux conforme au modèle du DAO, détaillé et pertinent;
- Note technique inférieure à 12 critères sur 15,

1.3 Offre financière
Offre financière incomplète ;
Absence d'un prix unitaire quantifié.
2. Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:
- situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du service des Marchés Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

BERTOUA le 21 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MENYOU EZE MICHEL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 82/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCES AU PROFIT DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence a pour objet, **la souscription d'une Police d'Assurance Automobile au profit de la SODECOTON.**

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **45 millions FCFA Toutes Taxes Comprises (Mois éventuellement).**

4. Allotissement

La prestation à exécuter est en un seul lot : Assurance Parc Automobile.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, **est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit Camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).**

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par **le budget de Fonctionnement de la SODECOTON de l'exercice 2018.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-271-080, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-272-068, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-201-972 ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-424-603 contre versement en espèces d'une somme de **60 000 FCFA** non remboursable sur le compte n° **335 988** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marqués comme tels doivent être déposée à la **Direction Générale de la SODECOTON au plus tard le 19 décembre 2017 à 10 heures**, revêtue de la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°82/17/AONO/SDCC/CIPM POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCES AU PROFIT DE LA SODECOTON

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La prestation objet du présent appel d'offres est à exécuter **au cours du mois de janvier 2018, renouvelable par tacite reconduction pour les mois de février, mars et avril 2018.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 10 du DAO, valable pendant trente **(30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à **900 000 FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase, lieu le **19 décembre 2017** à **11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Direction Générale

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;

- Absence des pièces administratives ;

- Absence de la caution de soumission ;

- Absence d'agrément ;

- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

- présence d'informations financières dans l'offre technique ;

- Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (en cas de RC automobile).

Critères essentiels:

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

- Lot : Parc Automobile :

N°	Critères	Notation (points)
01	Présentation générale de l'offre	2
02	Références générales du soumissionnaire	10
03	Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois dernières années (joindre première et dernière pages du marché)	15
04	Description détaillée des garanties offertes	11
05	Modalités de mise en jeu de la garantie	10
06	Couverture des engagements réglementés	15
07	Couverture de la marge de solvabilité	15
08	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire	5
	Fonds propres (Capitaux propres et réserves):	*7*
9	Couverture de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	5
10	***Qualité de service***	*5*
	TOTAL	**100**

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du **mieux disant.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser **au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Représentation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.**

GAROUA le 24 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CEN/CPM/2017 DU 16 NOVEMBRE 2017, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES DE GARDIENNAGE A LA CENAME (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT CENAME - EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
612060

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert relatif au recrutement d'une Société de prestations de services de gardiennage à la CENAME pour l'année 2018 (lot Unique).

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres est constituée de :

Lot Unique – Recrutement d'une Société de Prestations de services de

gardiennage à la CENAME pour l'exercice 2018.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de : 35 000 000 FC

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux Sociétés de Gardiennage installées en République du Cameroun, agrées par le Gouvernement du Cameroun, ayant une expérience avérée dans les domaines concernés

6. Financement

Le financement de la prestation, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CENAME, exercice 2018, imputation 612060.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22**, **22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23** , Site Web : www.cename.net ; E-mail : contact@cename.cm, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22**, **222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; e-mail : contact@cename.cm ,dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme trente mille (30 000) francs CFA, payable dans le compte numéro

33598860001-94 intitulé **« Compte Spécial CAS-ARMP »** domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires *(dont un original et cinq copies marquées comme telles)*, seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 22 23 29 222, 222 23 29 25 Fax : 222 23 29 23,** au plus tard **le jeudi 14 décembre 2017 à 10 heures** et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 009/AONO/CEN/CPM/2017 DU 16 NOVEMBRE 2017, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF

AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES DE GARDIENNAGE A LA CENAME (LOT UNIQUE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de douze (12) mois après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations du marché

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé conformément à la réglementation en vigueur, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, d'un montant :

Lot Unique – Prestation de services de gardiennage sept cent mille Francs CFA (700 000 FCFA).

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en deux phases.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **jeudi 14 décembre 2017 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés compétente de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon la notation par points, conformément aux critères ci-après :

- **Critères éliminatoires :**
- Absence d'agrément accordé par le Président de la République
  - **Critères essentiels :**
  - Présentation générale de l'offre : 05 points
  - Effectif : 10 points
  - Matériels et équipements : 23 points
  - Capacité d'intervention : 12 points
  - Expérience ou références dans les prestations similaires : 25 points
  - Ancienneté du soumissionnaire : 10 points
  - Méthodologie d'exécution des prestations. Cette note doit décrire pour les services proposés toutes les modalités ainsi que toutes suggestions que le soumissionnaire jugerait nécessaires pour l'exécution de la prestation:15 points

- Dossier administratif incomplet;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Score inférieur à 75 points sur l'ensemble des critères essentiels ;
- Non conformité aux Termes de Références.

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 75 points sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

$$NF = \frac{Mn \times 100}{Moc}$$

La note financière « NF » sera calculée selon la formule suivante :

Avec « Mn » le montant de l'offre complète, conforme et moins disante et « Moc » le montant de l'offre considérée.

La note finale sera calculée de la manière suivante : 70% de la note Technique + 30% de la note Financière.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22**, **22 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, Site Web : www.cename.net ; E-mail : contact@cename.cm.

YAOUNDE le 24 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_07__/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 DU CONSTRUCTION D'UN DORTOIR AU POSTE DE TRANSFORMATION DE NDJOM YEKOMBO PAR MEYOMESSALA ET DE DEUX GUERITES POUR LES FORCES DE SECURITE AUX DEUX ENTREES PRINCIPALES DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE MEKIN FINANCEMENT : BUDGET HYDRO-MEKIN - EXERCICE 2017.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général d'HYDRO MEKIN, Maître d'ouvrage lance pour le compte de la République du Cameroun un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence pour la **CONSTRUCTION D'UN DORTOIR AU POSTE DE TRANSFORMATION DE NDJOM YEKOMBO PAR MEYOMESSALA ET DE DEUX GUERITES POUR LES FORCES DE SECURITE AUX DEUX ENTREES PRINCIPALES DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE MEKIN**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

GROS OEUVRE

¨ Installation du chantier;

¨ Etudes & implantation ;

¨ Les fondations ;

¨ Les maçonneries et élévation ;

¨ La charpente - la couverture ;

¨ L'électricité ;

¨ Plomberie.

SECOND OEUVRE

¨ Faux plafond ;

¨ Revêtements ;

¨ Les menuiseries bois, alu et métalliques ;

¨ La peinture ;

¨ Electricité ;

¨ Plomberie ;

¨ Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics à l'exception de celles ayant un contrat en cours dans les services du Maître d'Ouvrage.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Hydro-Mekin, Exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès au Secrétariat de la Cellule des Etudes, Prospective et Coopération d'HYDRO-MEKIN , sis à Etoa-Meki, tél : 699 87 59 61/696 40 84 43 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **VINGT CINQ MILLE (25 000) francs CFA** dans le compte n° 335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres de la BICEC. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise.

8. Acquisition du Dossier

N/A

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN , au plus tard **le _14/12/ 2017 à _12_heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE ***N°_07/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2017 du 14 NOV 2017 pour la*** **CONSTRUCTION D'UN DORTOIR AU POSTE DE TRANSFORMATION DE NDJOM YEKOMBO PAR MEYOMESSALA ET DE DEUX GUERITES POUR LES FORCES DE SECURITE AUX DEUX ENTREES PRINCIPALES DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE MEKIN**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **deux (02) mois.** Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumissiond'un montant de six cent mille (600 000) délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (**pièces administratives, offres techniques et financières**) se fera en un temps et aura lieu le 14 /12/2017. à **13**Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. ***a. Offre Administrative***

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ou non authentique;

3) Caution de soumission non conforme ou non existante.

1. ***b. Offre technique***

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins **80%** de critères de qualification.

1. ***c. Offre Financière***

1) Offre financière incomplète ;

2) Absence d'un prix unitaire quantifié ;

3) Omission d'une tache quantifiée dans l'offre ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier de l'appel d'offres et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) Les références de l'Entreprise Oui/Non

2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

3) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

4) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre.

1- administrative sera jugée conforme pour l'essentiel au DAO;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **80%** ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus par écrit auprès du Directeur général d'HYDRO-MEKIN, B.P : 13 155 Yaoundé.

Une réponse écrite sera donnée à toute demande de clarification concernant les documents d'invitation à soumissionner.

Des exemplaires écrits de la réponse (incluant une explication de la demande de clarification mais sans identification de la source de la demande) seront envoyés à tous les Soumissionnaires qui ont soumissionné.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Etudes, de la Prospective et de la Coopération ou à la Direction Technique (Sous-direction du Génie Civil et de l'Eau) d'HYDRO-MEKIN, tél : 677 85 80 08 /696 40 84 43.

.

YAOUNDE le 24 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BIYA MOTTO Frederic

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMEN DU CACAO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SODECAO/CIPM/2017 DU 27 NOVEMBRE 2017 POUR LA MISE EN ŒUVRE EN PROCEDURE D'URGENCED'UN PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PRODUCTEURS DES ORGANISATIONS PAYSANNES A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO). FINANCEMENT: BUDGET SODECAO EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du redressement, du développement et de la modernisation de l'économie cacaoyère, le Directeur général de la SODECAO lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la mise en œuvre, en procédure d'urgence, d'un plan de renforcement des capacités des producteurs des organisations paysannes (O.P).

2. Consistance des prestations

Le Cabinet ou le Bureau d'études techniques aura pour mission la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités des producteurs des organisations paysannes.

De manière spécifique, les actions à mener sont contenues dans les termes de références.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, à l'issue des études, est de vingt millions (20.000.000) F CFA/TTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est soumise aux Cabinets et/ou Bureaux d'études techniques, spécialisés dans les prestations intellectuelles, installés en République du Cameroun.

6. Financement

Le financement du présent Appel d'Offres sera assuré par le budget de la SODECAO, exercice 2017 (dotation MINADER, 202532).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°17) sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20.000) F CFA.

8. Acquisition du Dossier

Les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de vingt mille (20.000)) F CFA sont versés au compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert dans toutes les Agences de la Banque Internationale du Cameroun pour le Crédit et l'Epargne (BICEC).

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (BP, Tél., Fax, e-mail).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles devront parvenir ou être déposées contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le 18 décembre 2017 à 13 h00, heure locale, et devront porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CIPM/SODECAO/2017 POUR LA MISE EN ŒUVRE EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PRODUCTEURS DES ORGANISATIONS PAYSANNES A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) ».

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le début d'exécution des prestations est de dix (10) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le délai maximum d'exécution des prestations est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO. Le montant de cette caution de soumission s'élève à trois cent mille (300.000) FCFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres (AAO).

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent du DAO sera déclarée irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non produite en six (06) exemplaires et non-conforme aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par une autorité compétente datant de moins de trois mois.

13. Ouverture des Plis

14.1 L'ouverture des offres administratives et techniques

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 18 décembre 2017 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SODECAO, en présence de chaque soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté seul les dossiers des soumissionnaires ayant obtenus au moins la note technique de 75/100 seront éligibles à l'analyse de l'offre financière.

14.2 L'ouverture des offres financières

L'ouverture des offres financières se fera à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires :

- dossier administratif non conforme ou incomplet ;

- dossier financier incomplet ;

- absence d'autorisation/agrément d'exercer en qualité de Cabinet ou Bureau d'Etudes Techniques ;

- non-respect du modèle des pièces prescrites ;

- note technique inférieure à 75 points sur 100.

15.2Critères essentiels

1. Qualification et compétence du personnel clé (joindre CV et pièces justificatives des huit experts)	50 points
- planificateur…….	15 points
- spécialiste des OP…….……	11 points
- spécialiste de la production.. ……..	4 points
- spécialiste de la commercialisation……	4 points
- spécialiste de la transformation……..	4 points
- spécialiste du financement……..……...	4 points
- spécialiste de la formation…..……	4 points
- spécialiste de l'information……..……	4 points
1. moyens techniques et matériels ……..……	10 points
1. méthodologie (organisation, planning) ……	10 points

1. références des prestations similaires (joindre au moins deux marchés similaires et Procès-Verbal de réception) (12,5 par marché complet) …… 25 points

1. présentation des offres …….. 05 points

Qualification

Les soumissionnaires doivent totaliser, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-quinze (75) points sur cent (100), pour être qualifiés pour la suite de la procédure.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO bâtiment SDAA, porte 17, Tel.222-30-45-44.

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MVONDO JEROME

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/DCO/DDMAP-BE/M-CA-GAROUA 1ER/CDPM/2017 DU 08/11/2017 RELATI A L EQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MEUBLES LES BUEAUX DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
01/2017/FEICOM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgetaire 2017, le Délégué Départemental des marchés publics de la Benoue lance pour le compte de la commune d'Arrondissement de Garoua 1er un Avis de consultation pour une demande de cotation pour l'equipement en mobiliers et meubles les bureaux de la commune d'arrondissement de Garoua 1er departement de la Bénoué Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Démande de cotation consistent à l'équipement en mobilier et meubles les bureaux de la commune d'Arrondissement de Garoua 1er Département de la Benoue, Région du Nord.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de vingt-neuf millions (29.000.000) FCFA.

4. Allotissement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation consiste en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et mobiliers installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le FEICOM dans le cadre de la convention de concours financier N°081/CCF/FEICOM/DG/OAJ/DCCC/2017.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut etre consulté aux heures ouvrables au service de la passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué dés Publication de l'avis de consultation tel 222273278/222273289

8. Acquisition du Dossier

le Dossier . peut etre rétiré au service de la passation des marchés Publics pour la Bénoué dés publication du present avis de consultation le retrait du dossier de cotation se fera sur presentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs 50000 fcfa payable à la recette municipale de la commune de Garoua 1er

9. Remises des offres

chaque Offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) onginal et cinq (05)copies et une version numerique de l'offe financiere sur CD marquées comme telles devra parvenir au service de la passation au plutard le 29 Novembre 2017 à 10 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention; AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/DCO/DDMAP-BE/M-CA-GAROUA 1ER/CDPM/2017 DU 08/11/2017 RELATI A L EQUIPEMENT EN MOBILIERS ET MEUBLES LES BUEAUX DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison objet de la présente Demande de Cotation est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces adminisrratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la piece 09 de la DCO, dun montant de :Cinq cent quatre-vingt mille (580 000) FCFA et valable pendant une pénode de trente (30)jours au déla de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pieces administratives requises devront imperativement etre produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative competente conformement aux stepulations du réglémént particulier de la demande de cotation

12. Recevabilité des Offres

sous peine de rejet les pieces administratives requises doivent etre produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service emeueur ou une autorité administrative (Pretet, sous prefet)conformement aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été etablies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de prémier ordre agréée par le Ministére chargé des finances ou le non respect des modéles des pieces du dossier de demande de cotation entrainera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offes techniques et financieres qui aura lieu le 29 Novembre 2017 .à 11 heures. Dans la salle de la commission départementale de Passation des Marchés de la Bénoué sise à la Délégation Départementale de MINMAP à Garoua

14. Critères d'évaluation

1 Principaux critères éliminatoires:
Fausse déclaration oupièce falsifiée ; Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au delà de 48 heures;
Offre financière incomplète (absence du bordereau des prix unitaires, ou du devis quantitatif et estimatif), La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);absence d'un prix quantifié dans l'offre .absence de la declaration su l'honneur par la quelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années.
2 principaux criteres de qualification :l'evaluation des offres techniques se fera selon une grille de notation binaire oui/non qui sera adopté avant l'ouverture des offres par la commission de passation des marchés competentes sur la base des crieteres essentiels ci - dessous :
• Références de l'Entreprise ;
• Caractéristiques techniques des fournitures;
• Personnel technique;
• Proposition technique et planning de livraison;
• Disponibilité du service après-vente.
presentation générale de l'offre .
seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui seront qualifiés pour la suite de la procedure et verront leur offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation des offres financiers le marché sera attrtbué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives réquises et dont l' offre est evaluée la moins disante après correction éventuelle,

16. Durée Validité des Offres

Les soumissronnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite frxee pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Delegation Départementale des Marchés Publics pour la Bénoué.

GAROUA le 8 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DINGAOUNDOLODJE Clément

LABORATOIRE NATIONAL VÉTÉRINAIRE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 003/DC/LANAVET/CIPM/2017 DU 23 NOVEMBRE 2017 POUR LE SERVICED'ENTRETIEN DE L'ESPACE VERT ET DE NETTOYAGE DU LANAVET

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N/B

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Consultation n° 003/DC/LANAVET/CIPM/2017 du 23/11/2017 pour le service d'entretien de l'espace vert et de nettoyage du LANAVET.

2. Consistance des prestations

Les prestations du present marché comprennent:l'entretien de l'espace vert et de nettoyage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux petites et moyennes entreprises (PME) spécialisées dans le domaine de l'entretien de l'espace vert et de nettoyage, domiciliées et exerçant en République du Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du present Appel d'Offres sont financées par le budget du LANAVET

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté de 08 heures à 14 heures, de lundi à vendredi au LANAVET BP 503 Garoua. porte 201. téléphone 677 50 28 88, Email : lanavet@lanavet.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au siège du LANAVET à Garoua-Bokié. porte 201 téléphone 677.50.28.88., email : lanavet@lanavet.com dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 francs CFA (quarante mille francs), payable au compte n°33598870001 14 ouvert dans les agences principales de la BICEC sous le nom de « CAS-ARMP », représentant les frais d'acquisition du dossier.

9. Remises des offres

Les offres, présentées en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies marqués comme tels, seront déposées au plus tard le 13/12/2017 à 10 heures, sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général du LANAVET avec la mention suivante ;

CONSULTATION N° 003/DC/LANAVET/CIPM/2017 du 23/11/2017
POUR LE SERVICE D'ENTRETIEN DE L'ESPACE VERT
ET DE NETTOYAGE DU LANAVET

10. Delai de Livraison

La période d'exécution des prestations est de 24 mois, allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2019.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque offre doit contenir une caution de soumission d'un montant de quatre cent quatrevingt mille (480 000) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de quatre cent quatre-vingt mille (480 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies timbrées et certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation sera déclarée Irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **13/12/2017 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du LANAVET

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES
1. Absence d'une pièce du dossier administratif ;
2. Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
3. Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
4. Note technique inférieure à 70% du total des points ;
5. offres financière incomplète (omission d'un corps d'état) :
6. le soumissionnaire n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et n'est pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

CRITERES ESSENTIELS
Surface financière 15
Plan d'entretien de l'espace vert 15
Plan de nettoyage des espaces 15
Qualification et expérience de la société 30
Spécifications techniques signées 05
Présentation générale de l'offre 05
Lettre-commande remplie et signée 05
Visite de site assortie d'un rapport 10

Pour être retenu à l'issue de l'analyse technique, le soumissionnaire doit avoir obtenu un score technique (ST) minimum requis de 70 points sur 100.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante (score technique au moins égal à 70%) et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET), Tél. 677 50 28 88.

GAROUA le 23 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABDOULKADIRI SOULEY

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MIPROMALO/CIPM/2017 DU 20/11/2017 POURL'AMENAGEMENT DE DEUX FORAGES (A POMPE IMMERGEES + UNE RESERVE D'EAU SURELEVEE), ACQUISITION DES TRICYCLES ET UNE DELIGNEUSE POUR LA MIPROMALO EN (02) DEUX LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur de la MIPROMALO lance dans le cadre du Contrat Plan Etat/MIPROMALO 2017 une **demande de cotation** pourl'aménagement de deux forages (à pompe immergées + une réserve d'eau surélevée, acquisition des tricycles et une déligneuse, pour la MIPROMALO.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Les fournitures objet de la présente demande de cotation sont réparties en **deux (02)** lots :

N° Lot	Désignations	Montant F.CFA	LIEU
1	Aménagement de deux forages (à pompe immergées + une réserve d'eau surélevée et system de distribution)	**22 000 000**	Yaoundé et Garoua
2	Acquisition des tricycles et une déligneuse pour la MIPROMALO.	**6 000 000**	Yaoundé
	TOTAL	**28 000 000**	

5. Participation et origine

La participation à cette demande de cotation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Le financement est assuré par le Contrat Plan Etat/MIPROMALO, Exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

La **demande de Cotation** peut être obtenue, consultée et retirée au Service des Marchés de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : 00237 222 22 94 45 ; Fax. : 00237 222 22 37 20 ; Contre versement d'une somme de :

Vingt mille (20 000) F.CFA non remboursable, payable au Compte Spécial CAS-ARMP N° 335 988 ouvert auprès des agences BICEC

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGNAL » et six « COPIES » ainsi que une copie électronique sur CD ou Clé USB de l'Offres financière et autres éléments saisie de l'Offre technique marquées comme tel, sera déposée au Service des marchés de la MIPROMALO au plus tard **le 14 décembre 2017 à 12 heures** locale. Les offres déposées devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MIPROMALO/CIPM/2017 du 20/11/2017 POURL'AMENAGEMENT DE DEUX FORAGES (A POMPE IMMERGEES + UNE RESERVE D'EAU SURELEVEE), ACQUISITION DES TRICYCLES ET UNE DELIGNEUSE, POUR LA MIPROMALO EN **(02) DEUX** LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).

« a n'ouvir qu'en seance de dépouillement »

SOLVABILITE DES OFFRES :

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copie certifiée par les services émetteurs et datant de moins de trois mois à l'ouverture des plis. La soumission dument timbrée et signée selon modèle contenu dans le DEMANDE DE COTATION fera ressortir les couts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

10. Delai de Livraison

Le délai est fixé à **trente (30)** jours à partir de la date de notification de la lettre commande.

N°	Désignations	DELAI	LIEU
1	LOT 1	**Deux (02) mois**	Yaoundé et Garoua
2	LOT 2	**Un (01) mois**	Yaoundé

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant est fixée :

- **450 000 (Quatre cent cinquante milles) francs CFA, pour Lot 1 ;**

- **120 000 (Cent vingt milles) francs CFA, pour Lot 2 ;**

d'une durée de validité de 30 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe don

Volume 1 : Pièces administratives;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de Dossier de Consultation en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DC et séparées par des intercalaires de couleur identique.

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'Ouvertures des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **14 Décembre 2017** à partir de **13 heures** locale, à la salle de conférence de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dument mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouvertures des plis.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante remplissant les capacités techniques et administratives requises. Un même soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 30 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Chef Service des Marchés de la MIPROMALO

Portable : 679 966 009/679 636 031;

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR

ABOUBAKAR

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/ASMI/FODECC/2017 DU 14 NOVEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE EN QUATRE (04) LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Fonds de Développement des Filières Cacao et café (FODECC) créé par la Loi n° 2004/025 du 30/12/2004 modifiant et complétant la Loi n°95/11 du 27 /07/ 1995 portant organisation du commerce du cacao et du café, a été organisé par le Décret N° 2006/085 du 09 mars 2006.
Le FODECC est un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie de gestion. Il est placé sous la tutelle technique du Ministre chargé de la commercialisation du cacao et du café ainsi que du Ministre chargé de l'agriculture et sous la tutelle financière du Ministre chargé des finances.
Le FODECC conformément à son Décret organique assure le financement et le paiement des prestations relatives :
- à l'appui et à la relance des filières cacao et café ;
- au soutien à la recherche appliquée sur ces produits et à l'amélioration de leur qualité ;
- à l'appui aux programmes de formation et d'information des opérateurs des filières cacao et café ;
- à la promotion de la transformation et de la consommation locale du cacao et du café.
Compte tenu des préoccupations du Gouvernement, du respect des dispositions légales, le FODECC envisage des réformes aux nombres desquelles la redynamisation et la sécurisation du système d'information prennent une proportion importante. Compte tenu de ce nouvel élan, le FODECC envisage un Appel d'Offres National Restreint en vue d'une sélection des Cabinets Spécialisés et fait donc publier le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt.

2. Objet

L' Administrateur du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Cabinets d'Etudes ou Cabinets spécialisés, qui désirent participer à la pré-qualification pour la fourniture des prestations intellectuelles ci-après indiquées, sur financement du Budget des exercices 2017 et 2018 du FODECC.

3. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent ASMI portent sur :
LOT N° 1 :
Recrutement d'un Cabinet chargé de l'étude sur la révision et la mise en œuvre d'un organigramme au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café,
l'élaboration des statuts de son personnel, du Règlement Intérieur et l'évaluation des Ressources Humaines ;
LOT N° 2 :
Recrutement d'un Cabinet chargé de faire l'étude pour l'élaboration d'un Schéma Directeur Informatique au Fonds de Développement des Filières Cacao et
Café et en assurer la maîtrise d'œuvre lors de son déploiement ;
LOT N° 3 :
Recrutement d'un Cabinet chargé de réaliser l'étude pour la mise en place de la Gestion Electronique des Documents (GED) et d'un Système d'Archivage
Electronique (SAE) au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
LOT N° 4 :
Recrutement d'un Cabinet chargé de la conception et de l'hébergement du site internet du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café.

4. Participation et origine

- La participation à cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêtest ouverte aux Cabinets spécialisés dans les domaines sus visé et exerçant au Cameroun.
- Ils doivent justifier des capacités administratives, techniques et financières requises notamment :Présenter un dossier Administratif conforme ;Disposer du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;Justifier d'une bonne expérience dans le domaine sollicité.

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'Intérêt seront financées par le budget 2017 et suivant du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café.

6. Remises des offres

Les Dossiers de Manifestation d'intérêts, rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, devront parvenir sous plis fermé au plus tard **le 13/12/2017 à 14h** au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2ième étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 dès publication du présent Avis,
Avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/FODECC/2017 DU 14 NOVEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE EN QUATRE (04) LOTS INDEPENDANTS DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)»

7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :
I.Enveloppe A (Pièces Administratives)
L'enveloppe A comprend les documents suivants, en originaux ou copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :
1. Une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée par le candidat;
2.Une copie certifiée de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par les services compétents;
3. Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du domicile du candidat ;
4. Une attestation de non redevance ;
5. Une attestation de localisation ;
6. L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable ;
7. Une attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
8. Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréee par le MINFI;
N.B. : l' absence ou la non-conformité d'une pièce sera jugée au regard du point I.1 de la circulaire n°002/CAB/PM du 31/01/11.
2. Enveloppe B (Dossier Technique)

- Le dossier devra comprendre :
- La Présentation de la structure ;
- La liste du personnel d'encadrement et de maîtrise avec leurs compétences et leurs qualifications respectives ;
- Les moyens logistiques et matériels ;
- Les références de la structure.

Le Cabinet fournira une équipe d'Experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate ainsi que du dévouement nécessaire à la réalisation de la mission.
Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation de l'étude est le suivant :

LOT N° 1 : Recrutement d'un Cabinetchargé de l'étude sur la révision et la mise en œuvre d'un organigramme au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café, l'élaboration des statuts de son personnel, du Règlement Intérieur et l'évaluation des Ressources Humaines ;

N°	Personnel Clé	Qualification	Expérience
1	Expert 1 : Chef de mission, Expert en organi sation et GRH	- Bac+5 en Gestion, Management, Economie, Droit ou Sciences Sociales -Avoir une parfaite connaissance du français et/ou de l'Anglais	- Avoir une bonne connaissance et une habileté à concevoir et réviser les cadres organiques ; - Avoir une expérience générale de management au sein d'organisations et/ou entreprises privées spécialisées dans les réformes institutionnelles dans les administrations publiques ou parapubliques ; - Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans les interventions relatives aux projets de réorganisation ou restructuration publique, de renforcement des capacités de gestion au niveau du management et des ressources humaines ; - Avoir une expérience avérée en conduite des missions similaires.
2	Expert 2 – Expert en Financements Publics	- Bac+5 en Finances Publiques, Economie, Management ou domaine équivalent -Avoir une parfaite connaissance du français et/ou de l'Anglais	- Avoir une bonne connaissance des politiques et mécanismes de financements publics ; - Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans en matière de politiques, programmes et projets publics avec des connaissances approfondies dans le financement des projets de développement.
3	Expert 3 – Expert en légis lation du travail	- Bac+5 en Droit et dans les domaines de formations équivalentes - Avoir une parfaite connaissance du français et/ou de l'Anglais	- Avoir une bonne connaissance des textes législatifs et réglementaires régissant le travail au Cameroun ; -Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans une structure traitant les problèmes concernant la règlementation de travail.

LOT N° 2 : Recrutement d'un Cabinet chargé de faire l'étude pour l'élaboration d'un Schéma Directeur Informatique au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café et en assurer la maîtrise d'œuvre lors de son déploiement ;

N° d'ordre	Personnel Clé	Qualification	Expérience
1	Expert 1 : Chef de mission	- Bac+5 en Système d'information, Economie ou Finances -Avoir une parfaite connaissance du français et/ou de l'Anglais -Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique	-Justifier d'au moins dix (10) ans d'expériences en matière de gestion des projets IT et de développement de plans stratégiques IT; -Avoir une Certification ITIL; -Posséder une expérience professionnelle spécifique de pilotage d'au moins cinq (05) projets similaires (Elaboration des Schéma Directeur Informatique pour la réforme dans l'administration) ces cinq (05) dernières années ; -Avoir une excellente maitrise d'un outil de Gestion de projets.
2	Expert 2 – Expert en finances publiques	- Bac+5 en Finances publiques, Economie ou domaines équivalents -Avoir une parfaite connaissance du français et/ou de l'Anglais, et de l'outil informatique	-Avoir au moins dix (10) ans d'expériences en matière de réformes dans l'Administration publique avec des connaissances approfondies dans la gestion des projets de développement, ainsi que dans la mise en œuvre de l'approche budget programme - Posséder une expérience professionnelle spécifique d'au moins trois (03) missions similaires (concernant l'élaboration de Schéma Directeur Informatique pour la réforme dans l'Administration publique) ces cinq (05) dernières années -Avoir de très bonnes connaissances du système de gestion dans l'Administration publique et les Etablissements Publics Administratifs (EPA) ;
3	Expert 3 – Expert Certifié en Audit Des Systèmes D'Informations (CISA)	- Ingénieur Bac+5 en Informatique, Qualité, en Management des Organisations, Audit. -Avoir une parfaite connaissance du français et/ou de l'Anglais	-Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences en matière d'instauration ou de mise en place des méthodes ainsi que des cadres référentiels des bonnes pratiques de management des SI dans les organisations publiques ; -Posséder une expérience professionnelle spécifique d'au moins trois (03) missions similaires (dans l'élaboration des Schémas Directeurs Informatiques et/ou de plan stratégique IT) ces cinq (05) dernières années ; Le spécialiste doit par ailleurs avoir des connaissances avérées et approfondies des normes et standards en matière de : *Gouvernances des systèmes d'information ; *Evaluation de la Maturité des Processus ; *Gestion des projets; *Gestion des services IT.

4	Expert 4 – Expert en sécurité des SI	- Ingénieur Bac+5 en Informatique, Qualité ou Télécommunication. -Avoir une parfaite connaissance du français et/ou de l'Anglais	-Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans la mise en place et le développement des systèmes de sécurité complexes. -Avoir réalisé au moins trois (03) missions récentes durant les cinq (05) dernières années, dans la définition des systèmes de sécurité, la mise en place d'un système de management de la sécurité ; -Le spécialiste doit par ailleurs avoir des connaissances avérées et approfondies: *des réseaux informatiques et télécommunications (Réseaux : Protocoles de Routage, Commutations LAN, Firewalls…);
5	Expert 5 – Expert en réseaux et systèmes	- Diplôme d'Ingénieur Bac+3 en Réseaux et Télécommunications. -Avoir une parfaite connaissance du français et/ou de l'Anglais	-Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans la mise en place des réseaux informatiques complexes dans des administrations publiques ou privées. -Avoir réalisé au moins trois (3) missions récentes durant les cinq (05) dernières années, dans la définition des architectures réseaux complexes ; -Avoir des certifications du Type CCNA (Routing and Switting), CCNP (Routing and Switting)… - Connaître des Systèmes comme: systèmes de messagerie électronique, Groupware, intranet, annuaires LDAP, Active Directory, Systèmes d'exploitation, Windows, Unix/linux, Sun Solaris, etc..

LOT N° 3 : Recrutement d'un Cabinet chargé de réaliser l'étude pour la mise en place de la Gestion Electronique des Documents (GED) et d'un Système d'Archivage Electronique (SAE) au Fonds de Développement des Filières Cacao et Café et en assurer la maîtrise d'œuvre lors du déploiement du GED et du SAE ;

N° d'ordre	Personnel Clé	Qualification	Expérience
1	Expert 1 : Chef de mission	- Bac+5 en Record Management ou domaines similaires -Avoir une parfaite connaissance du français et/ou de l'Anglais	- Disposer d'une parfaite connaissance des textes sur l'archivage et en matière de communicabilité, de gestion, d'organisation et de conservation des archives ; - Disposer des expériences significatives dans la gestion des archives dans des institutions financières ; - Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences dans la mise en œuvre de la GED et du SAE ;
2	Expert 2 – Expert en Informatique	- Ingénieur Bac+5 en Informatique -Avoir une parfaite connaissance du français et/ou de l'Anglais	- Avoir au moins trois (03) ans d'expérience avérée dans l'organisation et la mise en place des Systèmes d'Archivage Electroniques (SAE) et la Gestion Electronique des Documents (GED) et les applications conformes aux normes applicables en la matière (NF EN ISO 8601, ISO 19005-1).

3	Expert 3 –Archiviste documentaliste	- Bac+5 documentaliste - archiviste -Avoir une parfaite connaissance du français et/ou de l'Anglais	- Avoir une bonne maitrise des techniques archivistiques conformes aux normes applicables en la matière (NF Z42-13 et ISO 15 489 ainsi que leur sécurité physique et électronique ; - Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences.

LOT N° 4 : Recrutement d'un Cabinet chargé de la conception et de l'hébergement du site internet du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café.

N° d'ordre	Personnel Clé	Qualification	Expérience
1	Expert 1 : Chef de mission	- Bac+5 au moins en Gestion des Projets -Avoir une parfaite connaissance du français et de l'Anglais	Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans les projets informatiques ;
2	Expert 2 – Expert en Informatique	- Ingénieur Bac+3 en Informatique - Avoir une parfaite connaissance du français et de l'Anglais	Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le développement applicatif web
3	Expert 3 – 02 infographes	- Bac+2 au moins en infographie	Avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans le web design

NB :

- Les candidats prendront soin de préciser le lot choisi.
- Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la Commission d'analyse compétente à tout moment pendant la procédure.

Le Cabinet pourra joindre à son équipe d'autres Experts en tant de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires.

N.B : La liste ci-dessus devra être accompagnée des pièces suivantes, pour chaque Expert, datant de moins de trois (03) mois :

- Du curriculum vitae daté et signé ;
- Une Copie certifiée conforme du diplôme demandé;
- Une attestation d'inscription aux ordres professionnels le cas échéant ;
- De la définition des affectations proposées pour chaque personnel ;
- De l'attestation de disponibilité signée par chaque personnel.

Les références du cabinet

Les prestations seront exécutées par un Cabinet ayant une expérience dans l'élaboration et la révision des cadres organiques, l'évaluation de poste de travail, la sélection et l'évaluation des ressources humaines, la règlementation du travail.
Le Cabinet produira la liste de ses références relatives aux prestations dans le domaine.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence relative devra être justifiée par le procès verbal de réception provisoire ou définitif des prestations réalisées (photocopies) y compris la photocopie des premières et dernières pages du contrat enregistré y afférent ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage.

Le Cabinet présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations relatives : au projet, au Commanditaire, au coût des prestations, aux photographies et à tout autre support permettant une meilleure compréhension du Projet.

Les moyens logistiques, techniques et matériels
Le cabinet donnera la liste des moyens techniques et matériels à mettre en place et notamment :

- La liste des moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, GPS ...etc.) à mettre à la disposition des personnels (fournir les copies certifiées des cartes grises et les factures des fournisseurs) ;
- La liste du matériel informatique et bureautique présents au siège (fournir les factures des fournisseurs) ;

N.B. :

- Le candidat devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels nécessaires à la réalisation des prestations ; ou fournir les garanties d'une éventuelle location de certains matériels roulants ou techniques.
- Toute fausse déclaration entrainera la disqualification immédiate de l'offre du candidat.

8. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des Offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

1. Critères éliminatoires
a) Absence des pièces administratives ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures accordées par la commission d'analyse ;
b) Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
c) Note technique inférieure à 70 points sur 100 des critères essentiels ;
d) Attestation sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années.
L'absence de l'une des pièces ci-dessus (7.1) entraînera l'irrecevabilité et par conséquent, le rejet pur et simple de la candidature.

2. Critères essentiels:

N°	Libellé	Points
1	Présentation générale de l'offre	05
2	Références du Cabinet pour des missions similaires	45
3	Qualification et expériences du personnel clé	40
4	Moyens logistiques	10
-	**TOTAL**	**100**

NB :
-Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de soixante dix (70) points sur cent (100), seront retenus à l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de la pré-qualification.
-Les candidats prendront soin de préciser le lot choisi.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables au «Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2ième étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 ».

Corruption et Dénonciation

Est coupable de corruption quiconque offre, donne sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre de commande.

Se livre à des manoeuvres frauduleuses quiconque déforme ou dénature des faits susceptibles d'influencer l'attribution.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25/699 37 07 48

10. Evaluation et publication des resultats

L'Administrateur du FODECC publiera par voie de communiqué officiel, la liste des candidats présélectionnés à qui il adressera le Dossier d'Appel d'Offres Restreint pour la réalisation des prestations sollicitées. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part du FODECC de l'inclure dans la liste restreinte.

YAOUNDE le 14 Novembre 2017

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN°00026/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM DU 23 NOVEMBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE PROJETS PILOTES REDD+ DANS LA REGION NORD DU CAMEROUN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°00026/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM DU 23 NOVEMBRE 2017
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE PROJETS PILOTES REDD+ DANS
LA REGION NORD DU CAMEROUN
Le Cameroun, comme tous les autres pays d'Afrique, est exposé aux effets néfastes des Changements Climatiques et lutte activement contre ceux-ci depuis
qu'il a signé la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Dans le cadre de la mise en œuvre de ladite convention, le Cameroun
s'est engagé depuis un certain nombre d'années dans les processus qui participent à l'effort global de stabilisation du climat à savoir :
- La Contribution Déterminée au niveau National (CDN), document revu en 2016;
- Les Mesures d'Atténuation Adaptées au niveau National (MAAN) dont la stratégie est en cours d'élaboration ;
- La Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) dont la finalisation de la stratégie est prévue pour fin 2017 ;
- Le Développement à faible émission (LEDs) ;
- La ratification en 2016 de l'Accord de Paris.
L'une des initiatives qui pourrait contribuer à la stabilisation du climat est la REDD+ lancée en 2008. Elle vise à lutter contre le réchauffement climatique provoqué par
les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) induites par la dégradation, la destruction et la fragmentation des forêts.

Dans le cadre de la REDD+, on peut monter des projets pilotes REDD+ qui consistent à mettre en œuvre des activités de réduction des émissions ou d'absorption de GES
à une échelle locale précise. Ces projets pilotes doivent s'inscrire dans un processus d'homologation nationale obligatoire.
C'est dans ce contexte que se situe l'élaboration des termes de références portant sur la réalisation d'une étude de faisabilité des projets pilotes REDD+ dans la Région Nord
du Cameroun, retenus dans la note d'indentification de projet.

2. Objet

L'objectif global de cette activité est de développer, sur la base de la Note d'Identification de Projet (NIP), au moins deux projets pilotes REDD+ dans la région du Nord.
De façon spécifique, il sera question:
- De réaliser les études de faisabilité préalables à l'élaboration des documents de projet;
- D'élaborer des documents de projets;
- De proposer une approche d'opérationnalisation du cadre institutionnel de gestion de la mise en œuvre des projets.

3. Participation et origine

La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux Bureaux d'Etudes nationaux ou toutes autres structures spécialisées
dans le domaine faisant l'objet de la consultation et remplissant les conditions d'accès à la commande publique conformément à la règlementation en vigueur.
Pour renforcer leurs expériences, il est autorisé que les structures intéressées se présentent en groupement.

4. Financement

La présente activité est financée par le Fonds Commun/Programme Sectoriel Forêt-Environnement (FC/PSFE), Programme de Travail Budgétisé Annuel (PTBA), exercice 2017.

5. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt complets peuvent être transmis sous plis fermés en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06)
copies au plus tard le 13 décembre 2017 à 15 heures précises au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du
Développement Durable, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés,
sis au 7ème étage de l'Immeuble Ministériel N° 2, porte 704 ou 708 et devront portés la mention suivante :

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°00026/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM DU 23 NOVEMBRE 2017
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE PROJETS PILOTES REDD+ DANS LA REGION NORD DU CAMEROUN»

6. Composition du dossier

Les candidats à l'appel à manifestation d'intérêt devront présenter un dossier de manifestation d'intérêt comportant les rubriques suivantes dont la liste
n'est pas exhaustive et qui constitueront les éléments de base de l'évaluation:
- L'organigramme complet de la structure ;
- La liste complète du matériel dont dispose la structure pour mener ses missions ;
- Les différents contrats, marchés ou tout autre document justifiant de l'expérience du candidat dans les prestations intellectuelles.

Ces documents devront comporter les premières pages qui ressortent les montants et adresses complètes des structures contractantes, les dernières
pages qui ressortent les différentes signatures, les procès-verbaux de réception ou attestation de bonne fin.

7. Critères d'évaluation

L'évaluation de fera conformément à la grille suivante :

N°	CRITERES	POINTS
1	Présentation du dossier de manifestation d'intérêt	10
2	Présentation du cabinet d'Etudes	10
3	Références du cabinet d'études (générales et spécifiques)	
3-1	Références Générales du cabinet d'études dans les prestations intellectuelles	30
3-2	Références spécifiques du cabinet d'études dans les domaines de l'environnement	35
4	Liste complète du matériel et équipements du cabinet d'études : Matériel roulant, équipements de bureaux, local du cabinet d'Etudes etc.	15
TOTAL		100

Pour être retenu dans la liste restreinte, les candidats devront totaliser au moins 60 points sur 100.

8. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrées, sises à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, 7ème étage de l'Immeuble Ministériel N° 2, porte 704 ou 708.

9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers de candidature seront évalués par un Comité Technique d'Evaluation qui sera mis en place par le Maître d'Ouvrage.

YAOUNDE le 23 Novembre 2017

Le MINISTRE

HELE Pierre

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 109/ASMI/MINTP/2017 DU 21/11/2017 POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL DU MINTP SUR LA VEGETALISATION.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, à l'intention des Entreprises, Bureaux d'Etudes ou Cabinets d'Etudes qui désirent participer à la pré-qualification en vue du renforcement des capacités du personnel du MINTP sur la végétalisation.
Ces prestations seront financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice Budgétaire 2018 et suivants.

2. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Entreprises, Bureaux d'Etudes ou Cabinets d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif au renforcement des capacités du personnel du MINTP sur la végétalisation.

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être
remis sous pli fermé et scellé à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics, Immeuble Ministériel N°1, 11ème étage, porte 08,
le **19/12/2017 à 15 heures** précises au plus tard, heures locales avec la mention :

«AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 109/ASMI/MINTP/2017 DU 21/11/2017 POUR LE RENFORCEMENT DES
CAPACITES DU PERSONNEL DU MINTP SUR LA VEGETALISATION.
POUR LE COMPTE DU MINTP AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2018
ET SUIVANTS.
A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT».

4. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être
obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

IV-1 : Volume 1 (Pièces administratives)
Le « volume 1 » comprendra :
Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :
• Une lettre de motivation dument signée du candidat, précisant qu'il a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné,
• original l'attestation de non redevance ;
• l'accord de groupement, le cas échéant ;
• une attestation de non-faillite;
• l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.
• L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés,
certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable ;
Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

IV- 2 : Volume 2 (Dossier technique)
Le dossier technique devra comprendre :

IV-2-1 : Les moyens humains :
IV-2-1-1 : La liste du personnel d'encadrement
Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:
- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- de l'attestation de disponibilité.
La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Experts
1	Chef de Mission : ● Ingénieur agronome ou être titulaire d'un diplôme universitaire en Biologie Végétal (BAC +5 ou plus) ● Disposant d'au moins dix (10) ans expérience générale; ● Avec au moins cinq (05) ans d'expérience dans les projets d'aménagement ou d'entretien des espaces verts ; agricole; être expert en montage des dossiers d'appel d'offres dans le cadre de l'aménagement ou de l'entretien des espaces verts ; maitriser la dépollution des sols (la phytoremédiation) ;
2	Ingénieur des Travaux du Génie Rural ● Être Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux du Génie Rural (BAC +3 ou plus) ● Disposant d'au moins sept (07) ans expérience générale; ● Avec au moins cinq (05) ans d'expérience dans les projets incluant la végétalisation (espace vert ou agricole).
3	Un Géotechnicien : ● Être Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur en géotechnique (BAC+3 ou plus); ● Disposant d'au moins trois(3) ans d'expérience générale en tant que géotechnicien ; ● Avec au moins deux (02) ans d'expérience dans les projets incluant la végétalisation (espace vert ou agricole).
4	● Un environnementaliste : ● Être Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur en environnement, (BAC +3 ou plus) ; ● Disposant d'au moins cinq (5) ans d'expérience générale ; ● Avec au moins trois (03) ans d'expérience dans les projets incluant la végétalisation (espace vert ou agricole)..

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

IV-2-1-2 : L'organigramme complet de l'entreprise

IV-2-2 : Les références du soumissionnaire

L'Entreprise ou le Chef de mission devra fournir les documents attestant qu'il a réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années au moins trois (03) projets de vegétalisation (espace vert ou agricole).

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références la première page, la page des devis et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle technique éventuel.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant la 1ère page, la page des devis et la dernière page. Ces documents devront être clairs et lisibles ;

- Le nom du Maître d'Ouvrage ;

- Le lieu d'exécution du projet

- Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

IV-2-3 : Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier la possession en propre ou en location les moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

Type de matériel	Nombre minimum de matériels
Matériel informatique	
Ordinateur	2
imprimante	2
Scanner	1
moyens logistiques	
téléphones fixe ou portable	2
Véhicule pick-up de liaison	1
Fax	1

IV-2-4 : L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

IV-2-5 : Note Technique

Les candidats seront évalués techniquement en prenant en considération sa compréhension des opérations projetées pour mener à bien l'exécution des prestations envisagées.

5. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

V-1 : Critères éliminatoires
• Dossier administratif incomplet ;
• Note technique inférieur à 70/100;

V-1I : Critères essentiels
• Personnel (sur 50points) ;
• Les références du candidatpour l'exécution des travaux ou le contrôle des travaux de végétalisation au cours des dix (10) dernières années (sur 30points) ;
• Moyens logistique et matériel (sur 20 points).
Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus.
Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Soumissionnaires qui, dans un contrat encours avec le MINTP, auront reçues notification d'une mise en demeure,
d'un constat de carence ou d'une résiliation.
NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment
pendant la procédure de passation du marché.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures
ouvrables au « Ministère des Travaux Publics, Direction des Affaires Générales, Sous-direction des Marchés Publics, Immeuble Ministériel N°1, 11ème étage, porte 08,
Téléphone +237 222 22 95 11, E-mail : sdmp@mintp.cm

7. Evaluation et publication des resultats

Les Entreprises, Bureaux d'Études Techniques ou Cabinet d'Etudes retenues à l'issue de cette évaluation seront consultés pour l'Appel d'Offres National Restreint relatif pour le renforcement
Des capacités du personnel du MINTP sur la végétalisation conformément au Décret N°2004/275 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 21 Novembre 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

OFFICE CÉRÉALIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE 010/2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de TOffice Céréalier (Maitre d'Ouvrage), **communique :**
Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°003/AONO/DG/OC/CIPM/ 2017 du 18/10/2017 pour la fourniture de trois (03) groupes électrogènes pour le compte de l'Office Céréalier est déclaré infructueux.
Pour cause, aucun soumissionnaire n'a déposé une offre. Pour tous autres renseignements, veuillez-vous adresser aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Générale de l'Office Céréalier ou nous joindre au Tel :222 27 14 38.

GAROUA le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR ADMNISTRATIF ET FINANCIER

DJAKWOURI Jacques

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

COMMUNIQUE N°009/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/17 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L`APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MIPROMALO/ CIPM/2017 DU 12 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LA PELLE CHARGEUSE POUR L'USINE INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE):

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Portant publication des résultats de l`Appel d'Offres National Ouvert **N°010/AONO/MIPROMALO/ CIPM/2017 du 12 Octobre 2017** Pour l'Acquisition des pièces de rechange et la pelle chargeuse pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO en deux (02) lots (en procédure d'urgence):

Le Directeur de la **MISSION DE PROMOTION DES MATERIAUX LOCAUX (MIPROMALO)** communique:

Par décisions : N°011/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/11/17 et N°012/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/11/17 du _____2017 ;

Les sociétés **TRACTAFRIC EQUIPMENT CAMEROUN BP 4 017 Douala et INTER TRADE SERVICE (ITS), B.P 305 Yaoundé** ont été retenues respectivement pour l'exécution des marchés ci-après :

1) **Marché N°007/M/MIPROMALO/CIPM/2017** Pour l'Acquisition de la pelle chargeuse pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO pour un **montant TTC de 67 823 601** (Soixante-sept millions huit cent vingt trois mille six cent un) Francs CFA toutes taxes comprises**,** pour undélai de livraisonde **Quatre (04)** Mois ;

2) **La LETTRE COMMANDE N°005/LC/MIPROMALO/CIPM/2017** Pourl'Acquisition des pièces de rechange pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO pour un montant de **29 607 724** (Vingt-neuf millions six cent sept mille sept cent vingt-quatre) francs CFA toutes taxes comprises en Francs CFA, toutes taxes comprises, délais de livraison de **quatre (04)** mois

Suite à l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/MIPROMALO/CIPM/2017 du 12 Octobre 2017 Pour l'Acquisition des pièces de rechange et la pelle chargeuse pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO en deux (02) lots (en procédure d'urgence

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR

BOUBAKAR LIKYBY

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

COMMUNIQUE N°009/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/17 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L`APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MIPROMALO/ CIPM/2017 DU 12 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LA PELLE CHARGEUSE POUR L'USINE INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE):

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur de la **MISSION DE PROMOTION DES MATERIAUX LOCAUX (MIPROMALO)** communique:

Par décisions : N°011/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/11/17 et N°012/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/11/17 du _____2017 ;

Les sociétés **TRACTAFRIC EQUIPMENT CAMEROUN BP 4 017 Douala et INTER TRADE SERVICE (ITS), B.P 305 Yaoundé** ont été retenues respectivement pour l'exécution des marchés ci-après :

1) **Marché N°007/M/MIPROMALO/CIPM/2017** Pour l'Acquisition de la pelle chargeuse pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO pour un **montant TTC de 67 823 601** (Soixante-sept millions huit cent vingt trois mille six cent un) Francs CFA toutes taxes comprises**,** pour undélai de livraisonde **Quatre (04)** Mois ;

2) **La LETTRE COMMANDE N°005/LC/MIPROMALO/CIPM/2017** Pourl'Acquisition des pièces de rechange pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO pour un montant de **29 607 724** (Vingt-neuf millions six cent sept mille sept cent vingt-quatre) francs CFA toutes taxes comprises en Francs CFA, toutes taxes comprises, délais de livraison de **quatre (04)** mois

Suite à l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/MIPROMALO/CIPM/2017 du 12 Octobre 2017 Pour l'Acquisition des pièces de rechange et la pelle chargeuse pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO en deux (02) lots (en procédure d'urgence).

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR

BOUBAKAR LIKYBY

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 4018 -17/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 07/AOIO/ADC/CIPM/ 2017 DU 16/06/2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 0618-17/ADC/DG du 20 Novembre 2017 le Dossier d'Appel d'Offres international ouvert N° 07/AOIO/ADC/CIPM/2017 du 16/06/2017 relatif à la fourniture des pneumatiques et des batteries du matériel d'assistance à l'Aéroport International de Douala, est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires concernés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Sous-Direction des Approvisionnements et des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES DU PROJET LOM PANGAR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de E.D.C. communique :

Les entreprises suivantes sont déclarées adjudicataires des Consultations N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017, N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 et N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017, pour les montants et délais respectifs présentés au tableau ci-dessous :

Références de la consultation	Nom et adresse de l'attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
DC N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène continu de 200 kVA au centre de santé d'arrondissement de Bélabo, Région de l'Est	**GROUPE ARNO**, B.P.664 Douala – Cameroun, Tél. : 233 50 21 00/233 42 04 28, Fax : 233 42 70 44	**38 598 322**	**45** jours
DC N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture de deux véhicules pick-up 4x4 pour l'hôpital régional de Bertoua et l'hôpital de District de Bétaré Oya, et d'une motocyclette pour le centre médical d'arrondissement de Deng Deng	**CAMI**, B.P. : 1217 Douala - Cameroun, Tel : (237) 233 39 80 56 / 233 39 06 96, Fax : 233 39 66 56	**49 999 999**	**45** jours
DC N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture et l'installation de cinq kits solaires dans les unités sanitaires de la région de l'EST	**CANOPY CAMEROUN SARL**, B.P.5204 Nlongkak-Yaoundé, Tél. :222 21 81 71	**16 962 120**	**90** jours

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de venir retirer les copies sous huitaine.

YAOUNDE le 23 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES DU PROJET LOM PANGAR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de E.D.C. communique :

Les entreprises suivantes sont déclarées adjudicataires des Consultations N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017, N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 et N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017, pour les montants et délais respectifs présentés au tableau ci-dessous :

Références de la consultation	Nom et adresse de l'attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
DC N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène continu de 200 kVA au centre de santé d'arrondissement de Bélabo, Région de l'Est	**GROUPE ARNO**, B.P.664 Douala – Cameroun, Tél. : 233 50 21 00/233 42 04 28, Fax : 233 42 70 44	**38 598 322**	**45** jours
DC N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture de deux véhicules pick-up 4x4 pour l'hôpital régional de Bertoua et l'hôpital de District de Bétaré Oya, et d'une motocyclette pour le centre médical d'arrondissement de Deng Deng	**CAMI**, B.P. : 1217 Douala - Cameroun, Tel : (237) 233 39 80 56 / 233 39 06 96, Fax : 233 39 66 56	**49 999 999**	**45** jours
DC N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture et l'installation de cinq kits solaires dans les unités sanitaires de la région de l'EST	**CANOPY CAMEROUN SARL**, B.P.5204 Nlongkak-Yaoundé, Tél. :222 21 81 71	**16 962 120**	**90** jours

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de venir retirer les copies sous huitaine.

YAOUNDE le 23 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES DU PROJET LOM PANGAR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de E.D.C. communique :

Les entreprises suivantes sont déclarées adjudicataires des Consultations N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017, N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 et N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017, pour les montants et délais respectifs présentés au tableau ci-dessous :

Références de la consultation	Nom et adresse de l'attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
DC N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène continu de 200 kVA au centre de santé d'arrondissement de Bélabo, Région de l'Est	**GROUPE ARNO**, B.P.664 Douala – Cameroun, Tél. : 233 50 21 00/233 42 04 28, Fax : 233 42 70 44	**38 598 322**	**45** jours
DC N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture de deux véhicules pick-up 4x4 pour l'hôpital régional de Bertoua et l'hôpital de District de Bétaré Oya, et d'une motocyclette pour le centre médical d'arrondissement de Deng Deng	**CAMI**, B.P. : 1217 Douala - Cameroun, Tel : (237) 233 39 80 56 / 233 39 06 96, Fax : 233 39 66 56	**49 999 999**	**45** jours
DC N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture et l'installation de cinq kits solaires dans les unités sanitaires de la région de l'EST	**CANOPY CAMEROUN SARL**, B.P.5204 Nlongkak-Yaoundé, Tél. :222 21 81 71	**16 962 120**	**90** jours

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de venir retirer les copies sous huitaine.

YAOUNDE le 23 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES DU PROJET LOM PANGAR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de E.D.C. communique :

Les entreprises suivantes sont déclarées adjudicataires des Consultations N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017, N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 et N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017, pour les montants et délais respectifs présentés au tableau ci-dessous :

Références de la consultation	Nom et adresse de l'attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
DC N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène continu de 200 kVA au centre de santé d'arrondissement de Bélabo, Région de l'Est	**GROUPE ARNO**, B.P.664 Douala – Cameroun, Tél. : 233 50 21 00/233 42 04 28, Fax : 233 42 70 44	**38 598 322**	**45** jours
DC N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture de deux véhicules pick-up 4x4 pour l'hôpital régional de Bertoua et l'hôpital de District de Bétaré Oya, et d'une motocyclette pour le centre médical d'arrondissement de Deng Deng	**CAMI**, B.P. : 1217 Douala - Cameroun, Tel : (237) 233 39 80 56 / 233 39 06 96, Fax : 233 39 66 56	**49 999 999**	**45** jours
DC N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture et l'installation de cinq kits solaires dans les unités sanitaires de la région de l'EST	**CANOPY CAMEROUN SARL**, B.P.5204 Nlongkak-Yaoundé, Tél. :222 21 81 71	**16 962 120**	**90** jours

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de venir retirer les copies sous huitaine.

YAOUNDE le 23 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

COMMUNIQUE N°009/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/17 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L`APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MIPROMALO/ CIPM/2017 DU 12 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LA PELLE CHARGEUSE POUR L'USINE INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE):

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Portant publication des résultats de l`Appel d'Offres National Ouvert **N°010/AONO/MIPROMALO/ CIPM/2017 du 12 Octobre 2017** Pour l'Acquisition des pièces de rechange et la pelle chargeuse pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO en deux (02) lots (en procédure d'urgence):

Le Directeur de la **MISSION DE PROMOTION DES MATERIAUX LOCAUX (MIPROMALO)** communique:

Par décisions : N°011/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/11/17 et N°012/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/11/17 du _____2017 ;

Les sociétés **TRACTAFRIC EQUIPMENT CAMEROUN BP 4 017 Douala et INTER TRADE SERVICE (ITS), B.P 305 Yaoundé** ont été retenues respectivement pour l'exécution des marchés ci-après :

1) **Marché N°007/M/MIPROMALO/CIPM/2017** Pour l'Acquisition de la pelle chargeuse pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO pour un **montant TTC de 67 823 601** (Soixante-sept millions huit cent vingt trois mille six cent un) Francs CFA toutes taxes comprises**,** pour undélai de livraisonde **Quatre (04)** Mois ;

2) **La LETTRE COMMANDE N°005/LC/MIPROMALO/CIPM/2017** Pourl'Acquisition des pièces de rechange pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO pour un montant de **29 607 724** (Vingt-neuf millions six cent sept mille sept cent vingt-quatre) francs CFA toutes taxes comprises en Francs CFA, toutes taxes comprises, délais de livraison de **quatre (04)** mois

Suite à l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/MIPROMALO/CIPM/2017 du 12 Octobre 2017 Pour l'Acquisition des pièces de rechange et la pelle chargeuse pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO en deux (02) lots (en procédure d'urgence

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR

BOUBAKAR LIKYBY

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES DU PROJET LOM PANGAR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de E.D.C. communique :

Les entreprises suivantes sont déclarées adjudicataires des Consultations N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017, N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 et N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017, pour les montants et délais respectifs présentés au tableau ci-dessous :

Références de la consultation	Nom et adresse de l'attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
DC N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène continu de 200 kVA au centre de santé d'arrondissement de Bélabo, Région de l'Est	**GROUPE ARNO**, B.P.664 Douala – Cameroun, Tél. : 233 50 21 00/233 42 04 28, Fax : 233 42 70 44	**38 598 322**	**45** jours
DC N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture de deux véhicules pick-up 4x4 pour l'hôpital régional de Bertoua et l'hôpital de District de Bétaré Oya, et d'une motocyclette pour le centre médical d'arrondissement de Deng Deng	**CAMI**, B.P. : 1217 Douala - Cameroun, Tel : (237) 233 39 80 56 / 233 39 06 96, Fax : 233 39 66 56	**49 999 999**	**45** jours
DC N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture et l'installation de cinq kits solaires dans les unités sanitaires de la région de l'EST	**CANOPY CAMEROUN SARL**, B.P.5204 Nlongkak-Yaoundé, Tél. :222 21 81 71	**16 962 120**	**90** jours

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de venir retirer les copies sous huitaine.

YAOUNDE le 23 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

COMMUNIQUE N°009/C/MIPROMALO/DR/A10/A50/17 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L`APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MIPROMALO/ CIPM/2017 DU 12 OCTOBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE ET LA PELLE CHARGEUSE POUR L'USINE INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO EN DEUX (02) LOTS (EN PROCÉDURE D'URGENCE):

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur de la **MISSION DE PROMOTION DES MATERIAUX LOCAUX (MIPROMALO)** communique:

Par décisions : N°011/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/11/17 et N°012/D/MIPROMALO/DR/A10/A50/11/17 du _____2017 ;

Les sociétés **TRACTAFRIC EQUIPMENT CAMEROUN BP 4 017 Douala et INTER TRADE SERVICE (ITS), B.P 305 Yaoundé** ont été retenues respectivement pour l'exécution des marchés ci-après :

1) **Marché N°007/M/MIPROMALO/CIPM/2017** Pour l'Acquisition de la pelle chargeuse pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO pour un **montant TTC de 67 823 601** (Soixante-sept millions huit cent vingt trois mille six cent un) Francs CFA toutes taxes comprises**,** pour undélai de livraisonde **Quatre (04)** Mois ;

2) **La LETTRE COMMANDE N°005/LC/MIPROMALO/CIPM/2017** Pourl'Acquisition des pièces de rechange pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO pour un montant de **29 607 724** (Vingt-neuf millions six cent sept mille sept cent vingt-quatre) francs CFA toutes taxes comprises en Francs CFA, toutes taxes comprises, délais de livraison de **quatre (04)** mois

Suite à l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/MIPROMALO/CIPM/2017 du 12 Octobre 2017 Pour l'Acquisition des pièces de rechange et la pelle chargeuse pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO en deux (02) lots (en procédure d'urgence).

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR

BOUBAKAR LIKYBY

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES DU PROJET LOM PANGAR

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de E.D.C. communique :

Les entreprises suivantes sont déclarées adjudicataires des Consultations N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017, N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 et N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017, pour les montants et délais respectifs présentés au tableau ci-dessous :

Références de la consultation	Nom et adresse de l'attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
DC N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène continu de 200 kVA au centre de santé d'arrondissement de Bélabo, Région de l'Est	**GROUPE ARNO**, B.P.664 Douala – Cameroun, Tél. : 233 50 21 00/233 42 04 28, Fax : 233 42 70 44	**38 598 322**	**45** jours
DC N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture de deux véhicules pick-up 4x4 pour l'hôpital régional de Bertoua et l'hôpital de District de Bétaré Oya, et d'une motocyclette pour le centre médical d'arrondissement de Deng Deng	**CAMI**, B.P. : 1217 Douala - Cameroun, Tel : (237) 233 39 80 56 / 233 39 06 96, Fax : 233 39 66 56	**49 999 999**	**45** jours
DC N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 pour la fourniture et l'installation de cinq kits solaires dans les unités sanitaires de la région de l'EST	**CANOPY CAMEROUN SARL**, B.P.5204 Nlongkak-Yaoundé, Tél. :222 21 81 71	**16 962 120**	**90** jours

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de venir retirer les copies sous huitaine.

YAOUNDE le 23 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 4018 -17/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 07/AOIO/ADC/CIPM/ 2017 DU 16/06/2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 0618-17/ADC/DG du 20 Novembre 2017 le Dossier d'Appel d'Offres international ouvert N° 07/AOIO/ADC/CIPM/2017 du 16/06/2017 relatif à la fourniture des pneumatiques et des batteries du matériel d'assistance à l'Aéroport International de Douala, est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires concernés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Sous-Direction des Approvisionnements et des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

OFFICE CÉRÉALIER DU CAMEROUN

DECISION N'006/D/DG-OC/CIPM/2017PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSTRUAION D'UN HANGAR POUR PARKING DE CAMIONS DANS LES MAGASINS DE L'OFFICE CEREALIER A GAROUA REGION DU NORD SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CIPM/BEC/OC-CO/2017 DU20/10/2017.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DECIDE
Article 1er: L'entreprise Ets OBI UGOCHUKWU ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

N° du lot	Intitulé du projet	Entreprise Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
UNIQUE	CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR PARKING DE CAMIONS DANS LES MAGASINS DE L'OFFICE CEREALIER A GAROUA	Ets OBI UGOCHUKWU BP :1374 Garoua	69 856 130	60 jours

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR ADMNISTRATIF ET FINANCIER

DJAKWOURI Jacques

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

DECISION N°05/D/MINHDU/SG/CCS/CLS-BERT/17 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CUB/CLSBERT/CIPM/2017 DU 12 JUILLET 2017POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN« CAPITALES RÉGIONALES ».

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

DECIDE :

ARTICLE 1er: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatifs à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC (FCFA)	Délai De livraison	Lieu d'exécution	Financement
ETS DOUANLA & FRERES BTP B.P. 195 DSCHANG	396 371 177	Quatre (09) mois	Bertoua, Cameroun	Fond C2D Urbain Convention N° CCM 12740 1 M

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

BERTOUA le 18 Septembre 2017

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

DECISION N°011/D/MIPROMALO/DR/A10/A5/11/17 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'ACQUISITION DE LA PELLE CHARGEUSE POUR L'USINE INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR DE LA MIPROMALO

Vu la constitution

Vu la loi N°92/007 du 04 août 1992 portant Code du Travail ;

Vu la loi N°99/016 du 12 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'État ;

Vu la loi n°2010/012 du 29 décembre 2010 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2011 ;

Vu l'ordonnance n°62/OF/4 du 07 février 1962 ;

Vu le décret N°90/1353 du 18 septembre 1990 portant création de la mission de promotion des matériaux locaux;

Vu le décret N° 2010/025 du 28 janvier 2010 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la MIPROMALO;

Vu le décret N°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement

Vu le décret N° 2011/409 du 9 décembre 2011 portant nomination du premier ministre chef du gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 9 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret N° 2017/387 du 20 Juillet 2017 portant nomination du Directeur de la mission de promotion des matériaux locaux;

Vu la circulaire N°0001/MINFI du 10 janvier 2012 portant instructions relatives à l'exécution et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et

des Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2012 ;

Vu le budget autonome de la MIPROMALO, Exercice 2017 ;

Vu l'AONO N°010/A0NO/MIPROMALO/CIPM/2017 du 12 Octobre 2017 Pour l'Acquisition des pièces de rechange et la pelle chargeuse pour

l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO en deux (02) lots (en procédure d'urgence).

Vu la nécessité de service.

DECIDE

Article 1 : La Société **TRACTAFRIC EQUIPMENT CAMEROUN, B.P 4017 Douala,** a été retenue pour l'exécution du Marché **N 007/M/MIPROMALO/CIPM/2017,** pour l'Acquisition de la pelle chargeuse pour l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO suite à l'Appel d'Offres National Ouvert **N° 010/AONO /MIPROMALO/CIPM/2017** du **12 Octobre 2017** en deux (02) lots (en procédure d'urgence), pour un **montant TTC de 67 823 601** (Soixante-sept millions huit cent vingt trois mille six cent un) Francs CFA, pour un délai de livraison de **Quatre (04)** Mois.

Article 2 : La **Société TRACTAFRIC EQUIPMENT CAMEROUN, B.P 4017 Douala,** est invitée à se présenter à la MIPROMALO pour l'établissement du projet de Marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et appliqué partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR

BOUBAKAR LIKYBY

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

DECISION N°012/DAVIIPROMALO/DR/A101A50/11/17 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR L'ACQUISITION DES PIÈCES DE RECHANGE POUR L'USINE INDUSTRIELLE DE NKOLBISSON POUR LA MIPROMALO.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR DE LA MIPROMALO

Vu la constitution

Vu la loi N°92/007 du 04 août 1992 portant Code du Travail ;

Vu la loi N°99/016 du 12 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'État ;

Vu la loi n°2010/012 du 29 décembre 2010 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2011 ;

Vu l'ordonnance n°62/OF/4 du 07 février 1962 ;

Vu le décret N°90/1353 du 18 septembre 1990 portant création de la mission de promotion des matériaux locaux;

Vu le décret N° 2010/025 du 28 janvier 2010 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la MIPROMALO;

Vu le décret N°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement

Vu le décret N° 2011/409 du 9 décembre 2011 portant nomination du premier ministre chef du gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 9 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret N° 2017/387 du 20 Juillet 2017.peant nomination du Directeur de la mission de promotion des matériaux locaux;

Vu la circulaire N°0001/MINFI du 10 janvier 2012 portant instructions relatives à l'exécution et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et

des Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2012 ;

Vu le budget autonome de la MIPROMALO, Exercice 2017 ;

Vu l'AONO N°010/A0NO/MIPROMALO/CIPM/2017 du 12 Octobre 2017 Pour l'Acquisition des pièces de rechange et la pelle chargeuse pour

l'usine industrielle de Nkolbisson pour la MIPROMALO en deux (02) lots (en procédure d'urgence).

Vu la nécessité de service.

DECIDE

Article 1 : La Société INTER TRADE (ITS) SARL, B.P 5 305 Yaoundé, a été retenue pour l'exécution de la Lettre Commande N°005/LC/MIPROMALO/CIPM/2017, pour l'Acquisition des pièces de rechange pour l'usine industrielle de Nkolbisson pourla MIPROMALO, suite à l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/A0NO/MIPROMALO/CIPM/2017 du 12 Octobre 2017 en deux (02) lots (en procédure d'urgence) , pour un montant TTC de 29 607 724 (Vingt-neuf millions six cent sept mille sept cent vingt-quatre) francs CFA toutes taxes comprises en Francs CFA, pour un délai de livraison de Quatre (04) Mois.

Article 2 : La Société INTER TRADE (ITS) SARL, B.P 5 305 Yaoundé, est invitée à se présenter à la MIPROMALO pour l'établissement du projet de la Lettre Commande correspondante.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et appliqué partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le DIRECTEUR

BOUBAKAR LIKYBY

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N° 072 /DG/EDC/DCAH/SPM/SDEIP/SIGE DU 23 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE CONTINU DE 200 KVA AU CENTRE DE SANTÉ D'ARRONDISSEMENT DE BÉLABO

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (E.D.C.),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

Vu le décret n° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.);

Vu les statuts de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), approuvés par décret n° 2006/407 du 29 Novembre 2006;

Vu le décret n° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics, modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code de marchés publics

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la circulaire n°000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'arrêté n°001/A/MINMAP du 13 février 2013 portant création d'une commission spéciale auprès du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar, modifié et complété par l'arrêté n°008/A/MINMAP du 4 juin 2013 ;

Vu la décision n°0076/D/MINMAP du 29 mai 2013 constatant la composition de la commission spéciale de passation des marchés auprès du Projet d'aménagement hydro-électrique de LOM PANGAR ;

Vu la résolution n° 026/EDC/CA/2009 du 24 Juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (E.D.C.) ;

Vu le Cahier de Charges entre la République du Cameroun et la Société Electricity Development Corporation pour la réalisation du projet de construction du barrage de retenue de Lom Pangar, signé le 13 Novembre 2009 ;

Vu la Demande de Cotations N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène continu de 200 kVA au centre de santé d'arrondissement de Bélabo, Région de l'Est ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar en sa session du 16 Août 2017, relatif à l'ouverture des plis de la Demande de Cotations N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène continu de 200 kVA au centre de santé d'arrondissement de Bélabo, Région de l'Est ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar transmise par la correspondance N°005/2017/EDC/DG/CSPM/P/S du 18 Septembre 2017, relative à la Demande de Cotations N°004/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène continu de 200 kVA au centre de santé d'arrondissement de Bélabo, Région de l'Est.

DECIDE :

Article 1er : Le GROUPE ARNO, B.P. 664 Douala – Cameroun, Tél. :233 50 21 00/233 42 04 28, Fax : 233 42 70 44, email : commercial@groupearno.com, a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif à la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène continu de 200 kVA au centre de santé d'arrondissement de Bélabo, Région de l'Est, selon les modalités ci-dessous :

- *Montant HTVA* ***: Trente-deux millions trois cent soixante-sept mille cinq cent soixante-six (32 367 566) FCFA ;***

- *Montant TTC* ***: Trente-huit millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent-vingt-deux (38 598 322) FCFA.***

- *Délai de livraison : quarante-cinq* ***(45)*** *jours.*

Article 2 : Le Directeur Général du **GROUPE ARNO S.A ou son Représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier** est invité à se présenter à la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), Sous-Direction des Etudes et de l'Ingénierie des projets, pour l'établissement du marché correspondant.

Article 3 : Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de venir retirer les copies sous huitaine.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N° 074 /DG/EDC/DCAH/SPM/SDEIP/SIGE DU 23 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES PICK-UP 4X4 POUR L'HÔPITAL RÉGIONAL DE BERTOUA ET L'HÔPITAL DE DISTRICT DE BÉTARÉ-OYA, ET D'UNE MOTOCYCLETTE POUR LE CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DENG DENG

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (E.D.C.),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

Vu le décret n° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.);

Vu les statuts de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), approuvés par décret n° 2006/407 du 29 Novembre 20

Vu le décret n° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics, modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 porta création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code de marchés publics

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la circulaire n°000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisé et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'arrêté n°001/A/MINMAP du 13 février 2013 portant création d'une commission spéciale auprès du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar, modifié et complété par l'arrêté n°008/A/MINMAP du 4 juin 2013 ;

Vu la décision n°0076/D/MINMAP du 29 mai 2013 constatant la composition de la commission spéciale de passation des marché auprès du Projet d'aménagement hydro-électrique de LOM PANGAR ;

Vu la résolution n° 026/EDC/CA/2009 du 24 Juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (E.D.C.) ;

Vu le Cahier de Charges entre la République du Cameroun et la Société Electricity Development Corporation pour la réalisation d projet de construction du barrage de retenue de Lom Pangar, signé le 13 Novembre 2009 ;

Vu la Demande de Cotations N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017 pour la fourniturela fourniture de deux véhicule pick-up 4x4 pour l'hôpital régional de Bertoua et l'hôpital de District de Bétaré-Oya, et d'une motocyclette pour le centre médical d'arrondissement de Deng Deng ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar en sa session du 22 août 2017 relatif à l'ouverture des plis de la Demande de Cotations N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017 pour la fourniture d deux véhicules pick-up 4x4 pour l'hôpital régional de Bertoua et l'hôpital de District de Bétaré-Oya, et d'une motocyclette pour le centre médical d'arrondissement de Deng Deng ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar transmise par la correspondance N°006/2017/EDC/DG/CSPM/P/S du 28 Aout 2017, relative à la Demande de Cotations N°005/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017 pour la fourniture de deux véhicules pick-up 4x4 pour l'hôpital régional de Bertoua, de l'hôpital de District de Bétaré-Oya, et d'une motocyclette pour le centre médical d'arrondissement de Deng Deng ;

DECIDE :

Article 1er : La société **CAMI**, B.P. : 1217 Douala - Cameroun, Tel : (237) 233 39 80 56 / 233 39 06 96, Fax : 233 39 66 56, Emai cami@cfao.com, a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la fourniture de deux véhicules pick-up 4x4 pour l'hôpital régional de Bertoua et l'hôpital de District de Bétaré-Oya, et d'une motocyclette pour le centre médical d'arrondissement de Deng Deng, selon les modalités ci-dessous :

- *Montant HTVA* ***: Quarante un millions neuf cent vingt-huit mille sept cent vingt (41 928 720) FCFA ;***

- *Montant TTC* ***: Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (49 999 999) FCFA.***

- *Délai de livraison* : ***45 jours***.

Article 2 : Le Directeur Général de la société **CAMI ou son Représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissan du dossier** est invité à se présenter à la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), Sous-Direction des Etudes et de l'Ingénierie des projets, pour l'établissement du marché correspondant.

Article 3 : Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de venir retirer les copies sous huitaine.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°073 /DG/EDC/DCAH/SPM/SDEIP/SIGE DU 23 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE CINQ KITS SOLAIRES DANS LES UNITÉS SANITAIRES DE LA RÉGION DE L'EST

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (E.D.C.),

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour L'exercice 2017 ;

Vu le décret n° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.);

Vu les statuts de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), approuvés par décret n° 2006/407 du 29 Novembre 2006;

Vu le décret n° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics, modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code de marchés publics

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la circulaire n°000001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités

territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'arrêté n°001/A/MINMAP du 13 février 2013 portant création d'une commission spéciale auprès du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Lom Pangar, modifié et complété par l'arrêté n°008/A/MINMAP du 4 juin 2013 ;

Vu la décision n°0076/D/MINMAP du 29 mai 2013 constatant la composition de la commission spéciale de passation des marchés auprès du Projet d'aménagement hydro-électrique de LOM PANGAR ;

Vu la résolution n° 026/EDC/CA/2009 du 24 Juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (E.D.C.) ;

Vu le Cahier de Charges entre la République du Cameroun et la Société Electricity Development Corporation pour la réalisation du projet de construction du barrage de retenue de Lom Pangar, signé le 13 Novembre 2009 ;

Vu la Demande de Cotations N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation de cinq kits solaires dans les unités sanitaires de la région de l'EST ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar en sa session du 23 Août 2017 relatif à l'ouverture des plis de la Demande de Cotations N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation de cinq kits solaires dans les unités sanitaires de la région de l'EST **;**

Vu la proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar transmise par la correspondance N°0010/2017/EDC/DG/CSPM/P/S du 28 Septembre 2017, relative à la Demande de Cotations N°007/DC/EDC/PHLP/CSPM/2017 du 05 juillet 2017 pour la fourniture et l'installation de cinq kits solaires dans les unités sanitaires de la région de l'EST.

DECIDE :

Article 1er : La société **CANOPY CAMEROUN SARL**, B.P. : 5204 Yaoundé – Cameroun, Tel : (237) 222 21 81 71, a été retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la fourniture et l'installation de cinq kits solaires dans les unités sanitaires de la région de l'EST, selon les modalités ci-dessous :

- *Montant HTVA* ***: Quatorze millions deux cent vingt-quatre mille (14 224 000) FCFA ;***

- *Montant TTC* ***: Seize millions neuf cent soixante-deux mille cent vingt (16 962 120) FCFA.***

- *Délai de livraison* : ***90 jours*****.**

Article 2 : Le Directeur Général de la société **CANOPY CAMEROUN SARL ou son Représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier** est invité à se présenter à la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), Sous-Direction des Etudes et de l'Ingénierie des projets, pour l'établissement du marché correspondant.

Article 3 : Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de venir retirer les copies sous huitaine.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

COMMUNE DE MINDOUROU

DECISION MUNICIPALE N°002/DM/C/MROU /SG/CIPM/2017PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°002/LC/C/MROU/SG/CIPM/2017DU 10/05/2017 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DEVANT ABRITER LA CASE DESANTÉ COMMUNAUTAIRE D'AMPEL, DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Mindourou
Officier de l'ordre du mérite Camerounais
Autorité Contractante

DECIDE :

Article 1er : la Lettre-commande N" 002/LC /C/MROU/SG/CIPM/2017 du 10 Mai 2017 passée avec l'Entreprise Ets NYAMORO SERVICE BP 12143 Yaoundé, Tel : 699 96 44 83 RC N° RC/YAO/2017/A/943 à Yaoundé, d'unmontant TTC de 19 850 000 (dix neuf millions huit cent cinquante mille) francs CFA pour la construction d'un bâtiment devant abriter la case de santé Communautaire d'AMPEL dans la Commune de Mindourou, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, est pour compter de la date de signature de la présente décision résiliée aux torts de l'Entreprise pour non exécution des termes de l'ordre de service de démarrage des travaux de la mise en demeure sus-visée.
Article 2 : conformément aux dispositions de l'article 102 du Code des Marchés Publics, l'Entreprise Ets NYAMORO SERVICE (Directeur Général Monsieur ADJOMO Thomas Thierry N° contribuable P 02781 260000IW Tél : 699 96 44 83 BP 12143 Yaoundé), est interdite de soumissionner pour un nouveau marché public pendant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente décision.
Article 3 : le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
et le Délégué Départemental des Travaux Publics du Haut-Nyong, sont chacun en ce qui le concerne, chargés de l'application de la présente décision qui sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.

MINDOUROU le 16 Aout 2017

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE MINDOUROU

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/C/MROU/SG/CIPM/2017 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 001/LC/C/MROU/SG/CIPM/2017 DU 10/05/2017 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE NONGBWALA, DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Mindourou
Officier de l'ordre du mérite Camerounais
Autorité Contractante

DECIDE :

Article Ier : la Lettre-commande N° 001/LC /C/MROU/SG/CIPM/2017 du 10 Mai 2017 passée avec l'Entreprise Ets NYAMORO SERVICE BP 12143 Yaoundé, Tél : 699 96 44 83 RC N° RC/YAO/2017/A/943 à Yaoundé, d'un montant TTC de 19 500 000 (dix neuf millions cinq cent mille) francs CFA pour la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole publique de Nongbwala dans la Commune de Mindourou, Département du Haut-Nyong Région de l'Est, est pour compter de la date de signature de la présenté décision résiliée aux torts de l'Entreprise pour non exécution des termes de l'ordre de service de démarrage des travaux de la mise en demeure sus-visée.

Article 2 : conformément aux dispositions de l'article 102 du Code des Marches Publics, l'Entreprise Ets NYAMORO SERVICE (Directeur Général Monsieur ADJOMO Thomas Thierry N°contribuable P 02781 2500001W Tel: 599 96 44 83 BP 12143 Yaoundé),est interdite de soumissionner pour un nouveau marché public pendant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente décision.
Article 3: le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et le Délégué Départemental des Travaux Publics du Haut-Nyong, sont chacun en ce qui le concerne, chargés de l'application de la présente décision qui sera enregistrée puis communiquée partout besoin sera.

MINDOUROU le 16 Aout 2017

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 006/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU CONTRAT-PLAN ETAT/MAGZI 2013-2015 (PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET MAGZI, EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1 Participation et origine

Au lieu de ...

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats préqualifiés ci-après **:**

N°	NOMS DE L'ENTREPRISE	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	PRISMA SARL	BP 15 553 Yaoundé	Tél. 222 23 25 99
2	LE COMPEING-BET	BP 7214 Yaoundé	Tél. 222 21 59 88

Lire plutot

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats préqualifiés ci-après **:**

N°	NOMS DE L'ENTREPRISE	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	PRISMA SARL	BP 15 553 Yaoundé	Tél. 222 23 25 99
2	BISMOS SARL	P.O. Box 20 802 Yaoundé	Tél. 242 80 82 93

YAOUNDE le 24 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MABIEM AKOBORD CHRISTOPHE

Formulaire d'Abonnement au e-JDM

Journal des Marchés Publics #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

Date :.....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm